

INTERPELLATION « Clos de Chillon, qu'est ce qui se cache derrière ce mur de vigne ? »

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers,
Revenant sur mon interpellation du 31 octobre 2022 et des compléments demandés aux réponses apportées par la Municipalité, je dépose la présente interpellation en vue d'obtenir une réponse écrite de la Municipalité sur le point très précis concernant la construction de fenêtres sur le mur de vigne présenté l'enquête publique.

Pour rappel, le dossier d'enquête précisait que :

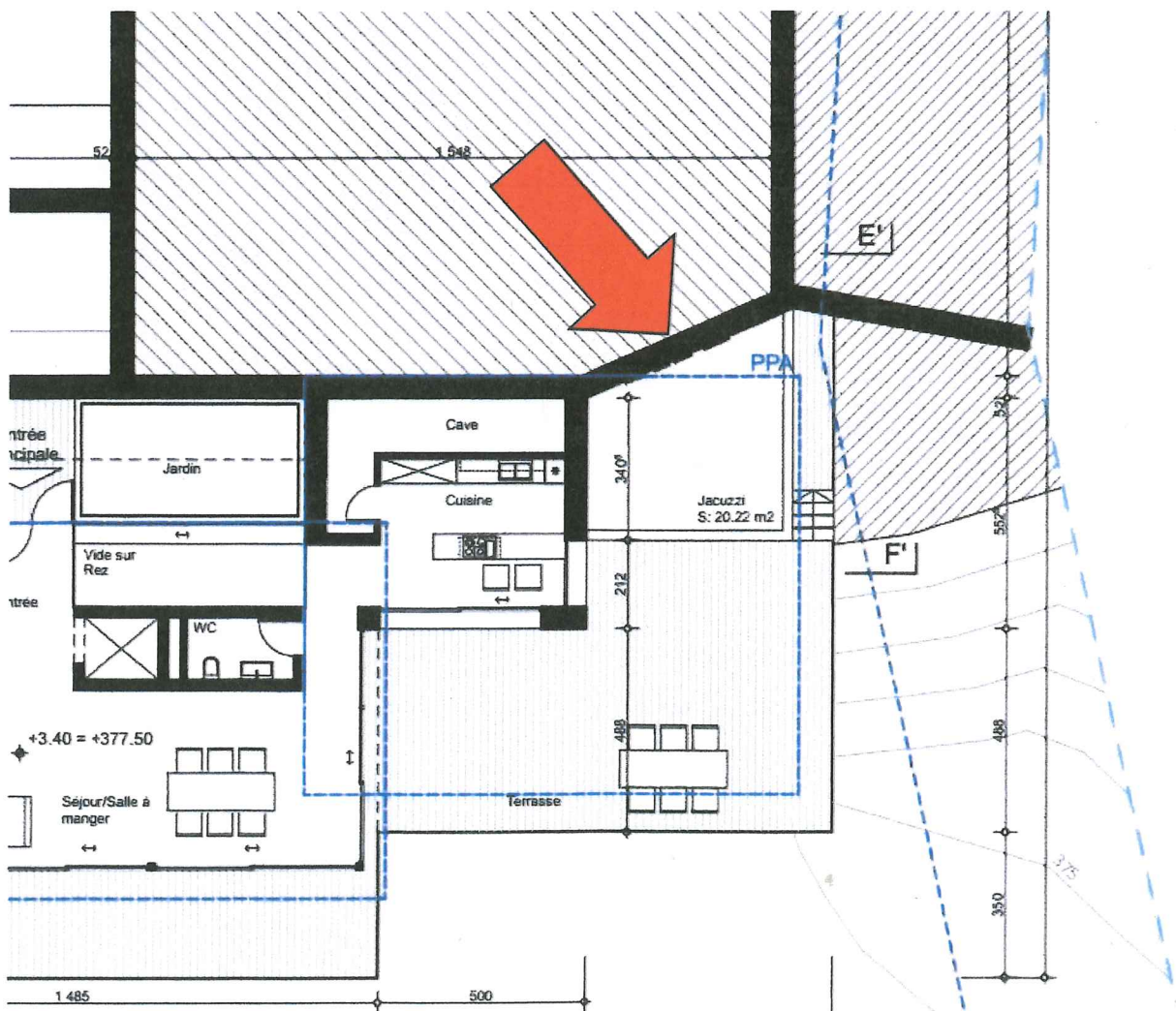
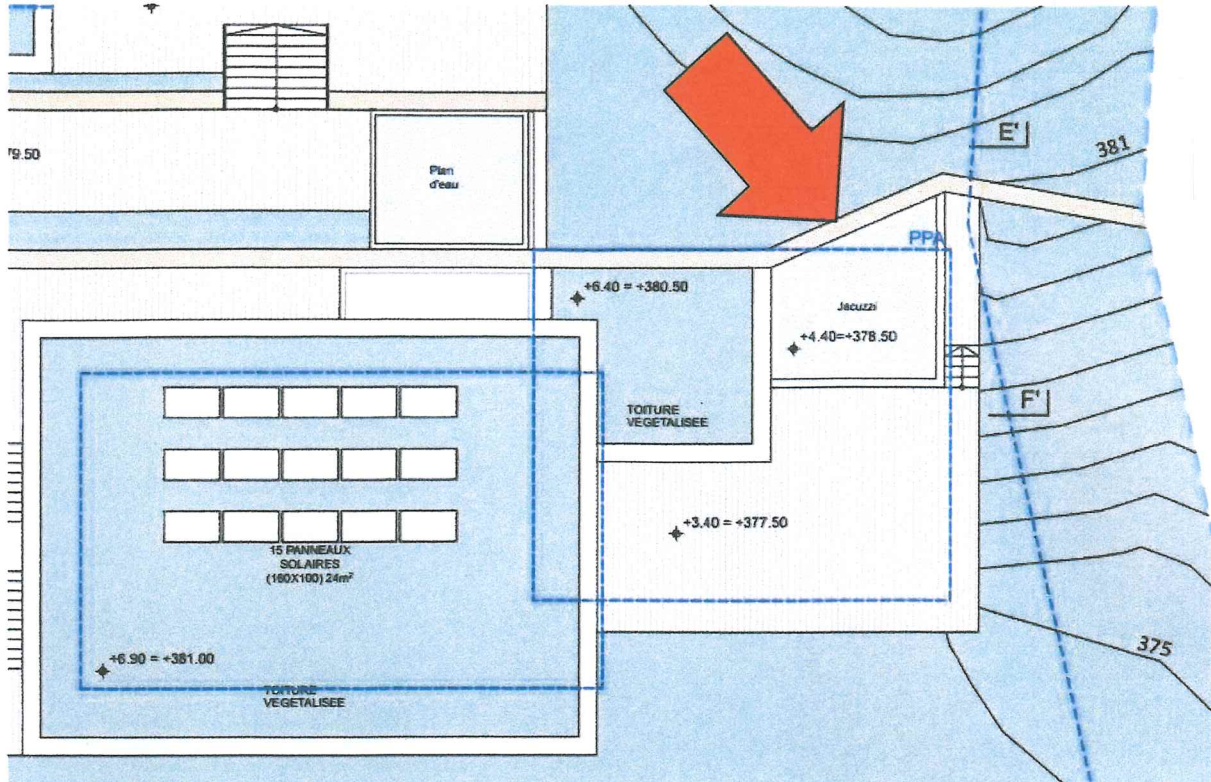
COMMUNE DE VEYTAUX CONSTRUCTION DE 3 RESIDENCES SUR P. 311-836-837-838 - CLOS DE CHILLON -			
11-189-03 ENQUETE	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Modifications	
		A	
		B	
Dessin/Contrôle : MJ/Phe	Architecte : VM	Date : 09.05.2019	Echelle : 1.200
ARCHITECTE EPFL - VASILE MURESAN CHRISTIAN CONSTANTIN SA DÉVELOPPEMENT - ARCHITECTURE - ENTREPRISE GÉNÉRALE - IMMOBILIER - FINANCES <small>COMPLEXE FORTE D'OCTODURE Rue du G-S-Bernard 5, CH-1921 MARTIGNY-CROIX, TEL. +41 (0)27 722 45 01, FAX +41 (0)27 722 85 44. CCONSTANTIN@ELLEWIN.CH</small>			
<u>L'ARCHITECTE:</u>		<u>LE PROPRIETAIRE:</u>	



Mur soutènement (mur de vigne)

- à la demande du SIPAL et de la CRL, le constructeur s'engage à traiter différemment les murs structurants et ceux des maison; les murs structurants devront être crépis ou réalisés en béton teinté non-dominant (beige par exemple); l'utilisation de pierres locales sera privilégiée;
- les trois sections de la parcelle devront être séparées par des murs de soutènement

Sur les plans fournis, le mur située à l'étage 1 mentionne très clairement le mur de vigne concerné :



Sur le chantier, on peut constater que le mur en question est construit avec une fenêtre, donnant selon les plans ... contre le terrain. Aucune construction n'est prévue à cet endroit qui plus est est en dehors des périmètre d'implantation.



Cette ouverture a déjà fait l'objet d'une interpellation en 2022 et après cela l'entreprise avait condamné cette ouverture par des plots de ciment. Aujourd'hui je constate que les plots de ciment ont disparu pour laisser une nouvelle fenêtre qui fait l'objet de mon intervention.



Mes questions sont les suivantes :

Qu'y a-t-il derrière cette fenêtre ?

La Municipalité a-t-elle été informée de la construction de cette fenêtre ?

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité pour apporter ses réponses écrites lors de notre prochaine séance du Conseil Communal

Interpellation soutenue par :

Delbecq *Augustin* *F. Muel* *N. Blaupied*
... *S. Thérèse*
... *S. Thérèse* *...*